

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Conformément à l'article 13 de la loi AGEC et au décret 2022-748

Désignation commerciale : TABLE MALTA D95 CM ROUILLE

Code EAN13 : 8013674001336

Date : 21/02/2025

QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DE L'EMBALLAGE

Emballage soumis à la filière REP emballages ménagers

| | |
|--|--|
| Incorporation de matières recyclées | Emballage comportant au moins 85 % de matières recyclées |
| Compostabilité: cas des sacs de collecte | |
| Compostabilité: cas des emballages en plastique | |
| Réemploi | Emballage réemployable |
| Présence de substance(s) extrêmement préoccupantes(s) (SVHC) | |
| Présence d'autre(s) substance(s) présentant un niveau de préoccupation comparable aux SVHC | |
| Présence de substance(s) présentant des propriétés de perturbation endocrinienne | |
| Existence d'une prime pour l'emballage | |
| Existence d'une pénalité pour l'emballage | |
| Recyclabilité | <p>Sac / Sachet / Flowpack : Emballage recyclable en un emballage de même nature</p> <p>Calage (chips, croisillons, flocons, frites, copeaux de bois, bourre...) / Cale / Coussin : Non concerné</p> <p>Liens (collier, ficelle, ruban, ruban adhésif, bolduc, feuillard, bande, cordon, fil, élastique, bracelet...) : Emballage recyclable en un emballage de même nature</p> <p>Boite / Coffret : Emballage recyclable en un emballage de même nature</p> |

Fiche produit relative aux qualités et caractéristiques environnementales

Conformément à l'article 13 de la loi AGEC et au décret 2022-748

Désignation commerciale : TABLE MALTA D95 CM ROUILLE
Code EAN13 : 8013674001336
Date : 21/02/2025

QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DU PRODUIT

Produit (hors emballage) soumis à une filière REP produit

| | |
|--|--|
| Substances dangereuses extrêmement préoccupantes (SVHC) | |
| Présence d'autre(s) substance(s) présentant un niveau de préoccupation comparable aux SVHC | |
| Présence de substance(s) présentant des propriétés de perturbation endocrinienne | |
| Existence d'une prime pour le produit | |
| Existence d'une pénalité pour le produit | |

Produit soumis à d'autres filières

| | |
|-----------------------------------|---|
| Produit soumis à la filière | REP éléments d'ameublement (+ éléments de décoration textile) |
| Partie(s) du produit concernée(s) | Produit entier |
| Recyclabilité | Produit entièrement recyclable |